

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 42 (2018)
Heft: 2-3

Rubrik: Il faut créer des aires pour les gens du voyage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut créer des aires pour les gens du voyage

La Radgenossenschaft constate des problèmes croissants pour les gens du voyage et une recrudescence aiguë du racisme. Les derniers événements en date qui en témoignent sont les actions contre les «gens du voyage» menées à l'occasion de la création prévue d'une aire pour des familles roms de l'étranger ainsi qu'une annonce presse de la jeune UDC qui mobilise le cliché des «sales gitans». Il est important de souligner que ce racisme n'émane pas simplement du peuple, mais de certaines franges de l'élite politique, de représentants de partis jusqu'à des membres des autorités communales; les autorités supérieures ne s'y opposent souvent qu'à peine. Le racisme croissant touche de facto tous les groupes de voyageurs dont également les familles au comportement absolument correcte.

Des efforts positifs peuvent être observés à l'échelon des cantons où la planification d'aires de séjour et de transit est davantage intégrée dans les lois et les ordonnances concernant l'aménagement du territoire. Il s'agit là toutefois d'un processus de longue haleine qui n'apporte des résultats souvent

qu'au terme de plusieurs années. Dans la pratique, les efforts réels de certains cantons sont manifestement trop faibles, on mentionnera à cet égard par exemple ceux de Soleure et de Schwytz. Quant au canton de Fribourg il est nécessaire de planifier une aire de séjour et deux ou trois aires de transit.

Un problème absolument vital est posé par les entraves croissantes à ce que l'on appelle «arrêt spontané», soit la libre convention entre familles de voyageurs et agriculteurs qui permettent à celles-ci de s'arrêter sur leurs terres. Cet arrêt spontané est rendu difficile, voire empêché par des entraves bureaucratiques de la part des communes, allant jusqu'aux intentions de ne l'admettre plus qu'aux endroits où il est prévu par les règlements sur les zones ou de prévoir une obligation de l'annoncer auprès de la commune. Alors que les lois en vigueur, par exemple en matière de protection de l'environnement, seraient suffisantes. On note ici une tendance bien avancée à ghettoïser les minorités. La libéralisation de l'arrêt spontané est un élément absolument essentiel de la défense des minorités des voyageurs.